AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20251118-178_2025-DE
en date du 28/11/2025 ; REFERENCE ACTE : 178_2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 novembre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 12 novembre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies, sous la présidence de Michel GREGOIRE pour le Président, empêché.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard CHAPPON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96
Nombre de voix délibératives : 66

Etaient présents : 49 (dont 6 suppléants)

GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, SALIN Olivier, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BALDUCHI Monique, BARBANSON Fabienne, BOTTINI Monique, CAHN Philippe, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Augustin, COMBES Pierre, DONZE André, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FOUGERAS Lionel, GREGOIRE Jean-Luc, HAIM Juliette, LABROT Alain, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, NIVON Jacques, PENIGAUT Alexandre, PILOZ Odile, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, TEISSEYRE Isabelle, TEULADE Christian, TRUPHEMUS Gérard, VIARSAC Roger, MATHONNET Elisabeth (suppléante), TRUPHEMUS David (suppléant), BOULET Alain (suppléant), CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), ROSIER Sandrine (suppléante)

Etaient absents ou excusés : 36

ACHAT Ginès, BOMPARD Jérôme, FLOQUET Marie, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, CHAUVET Véronique, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FERNANDES José, FEUILLAS Annie, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GIELLY Patricia, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, LAFFITTE Didier, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, IMBERT Christian, PEZ Gérard, POUYET Stéphanie, PUSTOCH Alan, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TATONI Thierry

Excusés ayant donné procuration : 17

DAYRE Thierry donne procuration à GREGOIRE Michel, RUYSSCHAERT Christelle donne procuration à MONPEYSSEN Jean-Jacques, GARCIA Jean donne procuration à CHAMBON Claude, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à TEISSEYRE Isabelle, BERGER-SABATIER Martine donne procuration à BOTTINI Monique, BOMPARD Marc donne procuration à NIVON Jacques, BOREL Sylvie donne procuration à SALIN Olivier, BOUNIN Florence donne procuration à CARRERE Christian, CHAREYRE Laurent donne procuration à PENIGAUT Alexandre, CHAUDET Laurence donne procuration à BARBANSON Fabienne, GRONCHI Yoann donne procuration à CIRER-METHEL Pascal, MONGE Alain donne procuration à LANTHEAUME Pascal, MONIER Marie-Pierre donne procuration à ROCHAS Pascale, SOMAGLINO Claude donne procuration à MACIPE Nadia, TACUSSEL Odile donne procuration à NICOLAS Alain, THIRIOT Christian donne procuration à CHARRASSE Daniel, TREMORI Michel donne procuration à HAIM Juliette

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20251118-178_2025-DE
en date du 28/11/2025 ; REFERENCE ACTE : 178_2025

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Finances

178-2025 Budget général 2025
Régularisation d'écritures comptables entre le budget Principal et le Budget Zone d'Activités pour le financement de la zone d'activités de l'ex-Communauté de Communes des Hautes Baronnies

Il est rappelé que le budget général de l'ex-Communauté de Communes des Hautes Baronnies a financé son budget Zone Activités via un prêt.

À la suite de la fusion des 4 Communautés des Communes au 1er janvier 2017, ces écritures se retrouvent donc dans les comptes de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale. Il convient donc que le budget Zone Activités rembourse le budget Principal.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°046-2025 du 8 avril 2025 portant adoption du Budget primitif 2025 du budget principal ;

Vu la délibération n° 048-2025 du 8 avril 2025 portant adoption du Budget primitif 2025 du budget Zone d'Activités ;

Considérant qu'il convient de procéder à des écritures comptables entre le budget ZA et le budget Principal pour le remboursement du prêt relatif au financement de la Zone d'Activités comme suit :

- Dépense d'investissement à l'article 168758 au budget Zone d'Activités 2025 ;
- Recette d'investissement à l'article 27631 au Budget Principal 2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 66

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'IMPUTER la dépense de 63 400 € au compte 168758 du budget Zone d'activités 2025 ;

D'IMPUTER la recette de 63 400 € au compte 27631 du budget Principal 2025 ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Secrétaire de séance,
Gérard CHAPPON

Le Président,
Thierry DAYRE

COMMUNAUTE de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCALE 26110 NYONS

Transmission en préfecture le : 28/11/2025

Mise en ligne le : 28/11/2025

Ampliation à :